



Doc. 13868 Part 1
30 septembre 2015

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (octobre 2014-août 2015)

Amendement¹ n° 7

Dans le projet de résolution, au paragraphe 9.2, remplacer les mots «en Arménie, les efforts déployés pour réformer le cadre constitutionnel» par les mots suivants:

«en Arménie, le lancement d'un débat public sur la réforme du cadre constitutionnel».

Note explicative

Ce projet de formulation s'aligne réellement sur la position des autorités arméniennes concernant le changement de Constitution, auquel s'opposent de nombreuses forces politiques et la société civile arménienne comme étant une tentative du Président arménien en exercice pour conserver le pouvoir, et préjuge de la volonté du peuple à s'exprimer dans le référendum.

Déposé par:

ZOURABIAN Levon, Arménie, ADLE
ANTTILA Sirkka-Liisa, Finlande, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HEER Alfred, Suisse, ADLE
KALMARI Anne, Finlande, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
PASQUIER Bernard, Monaco, ADLE
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE
ZELIENKOVÁ Kristýna, République tchèque, ADLE

1. 2015 - Quatrième partie de session

